ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᓇᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

COMMUNIQUÉ

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

La Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux du Nunavik salue le rapport de la Commission Viens

Kuujjuaq, le 2 Octobre, 2018 – La Régie Régionale de la Santé et des Services Sociaux du Nunavik (RRSSSN) tient à témoigner de son appréciation du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (CERP). Le rapport et ses appels à l'action dans les champs des services de santé, des services sociaux et des services de protection de la jeunesse reflètent parfaitement les préoccupations soulevées par la RRSSSN durant le mandat d'enquête de la Commission.

La RRSSSN avait accueilli très favorablement le mandat de la CERP, et activement collaboré avec les procureurs de la Commission. À plusieurs reprises, la RRSSSN avait témoigné et porté à l'attention de la CERP les situations de discrimination vécues par les usagers ou les employés inuit du réseau de la santé et des services sociaux du Nunavik. La RRSSSN avait de plus formulé plusieurs recommandations dans le mémoire déposé à la Commission lors des audiences de Kuujjuaq. Ces recommandations sont largement reflétées dans le rapport déposé par la CERP.

La RRSSSN se réjouit également du suivi du rapport qui est confié au Protecteur du citoyen du Quebec. Il s'agit d'une structure indépendante qui a démontré sa volonté et capacité à intervenir au Nunavik afin de que les droits des Nunavimmiut soient respectés.

La Directrice Générale de la RRSSSN, Minnie Grey, souligne que « le rapport de la CERP vient reconnaître l'importance des transformations que nous apportons depuis plusieurs années au réseau de la santé et des services sociaux du Nunavik, de manière de répondre adéquatement aux besoins des Nunavimmiut ». Elle ajoute « nous nous attendons maintenant à ce que le Gouvernement du Québec mette en œuvre les appels à l'action du rapport, et qu'il le fasse en nous associant étroitement à leur conception et mise en œuvre ».

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

– 30 –

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Ben Watt
Agent de communication, RRSSSN
Tél. : 819 964-2222 poste : 258